Depuis le début de l’année, c’est la région de Laurent Wauquiez qui accueille le plus de migrants

26/10/2017 à 14h45

A la fin d’octobre 2016, l’Etat démantelait la « jungle » de Calais et transférait, en quelques jours, les 7 400 migrants qui s’y trouvaient vers 450 Centres d’accueil et d’orientation (CAO), dans diverses régions. L’ouverture de ces centres avait eu lieu un an plus tôt pour essayer de désengorger la « jungle ». La fermeture du bidonville calaisien à l’automne 2016 avait été accompagnée d’une abondante communication des pouvoirs publics, assurant que la dispersion de migrants sur le territoire était une question « humanitaire ».
Un an plus tard, il est possible de faire un bilan de cette vaste opération. Combien de migrants ont été accueillis dans ces centres ? Dans quelles régions sont-ils allés ? Le ministère de l’intérieur a accepté de transmettre des chiffres inédits sur ce sujet politiquement sensible – l’opposition accusait le gouvernement de l’époque de vouloir créer des « petits Calais » partout en France.

Ces données montrent que, sur l’ensemble du territoire, plus de 11 000 migrants ont été pris en charge par des CAO depuis le 1er janvier : ces centres étant ouverts à tous les demandeurs d’asile, ce chiffre englobe une bonne partie des migrants évacués de Calais (sachant qu’un certain nombre d’entre eux n’y sont pas restés), mais aussi des migrants issus d’autres « points de fixation », comme Paris (les évacués de la porte de la Chapelle, par exemple).
Ces données dessinent une carte de la « France, terre

d’accueil » répartie dans onze régions, et non treize, car l’Ile-de-France est saturée, et les transports en Corse seraient « une source considérable de complexité », selon le ministère. En réalité, la Corse souffre surtout d’un climat de tension vis-à-vis des étrangers, selon plusieurs spécialistes de la question.
La région Auvergne-Rhône-Alpes (et la métropole lyonnaise) est aujourd’hui l’une des plus plébiscitées par les migrants et celle qui héberge le plus grand nombre de structures d’accueil. Son président, Laurent Wauquiez (LR), avait pourtant dit qu’il « n’acceptera [it] pas » l’objectif du gouvernement, une « folie » qui risquait de « multiplier des Calais partout en France ».
La répartition devait se faire selon un « critère démographique pondéré par les efforts faits par chaque région ». Elle dépend surtout des préfets, qui peuvent imposer des sites « sans que soit au préalable recherché l’accord avec des élus locaux ».

La région Nouvelle-Aquitaine confirme sa capacité d’attraction, malgré sa proximité avec l’Espagne. Selon Didier Leschi, directeur de l’Office français de l’immigration et de l’intégration (OFII), certains migrants craignaient d’aller dans les régions frontalières avec l’Espagne et l’Italie, de peur d’être expulsés plus facilement, en vertu de la procédure Dublin, qui autorise les Etats membres de l’Union européenne à renvoyer les demandeurs d’asile dans le pays où ils ont été enregistrés à leur arrivée en Europe. Or, ces pays sont le plus souvent l’Italie, la Grèce et l’Espagne.
Le Grand Est profiterait, lui, d’après le directeur de l’OFII, du voisinage avec l’Allemagne, terre d’asile envisagée par de nombreux migrants.
Une autre des principales raisons avancées par les migrants dans leur choix d’une région précise (ceux évacués de Calais avaient le choix entre deux propositions des autorités) est l’aide que des associations peuvent apporter pour les guider dans le dédale administratif du droit d’asile et l’obtention

d’un travail (une fois obtenu le statut de réfugié).

(…) Le Monde